

## ■ Kirikou au top

*Kirikou et la sorcière*, le long métrage d'animation réalisé par Michel Ocelot et fabriqué en grande partie à Angoulême, a dépassé les 700 000 entrées en salle. Une «réussite exceptionnelle» pour Didier Brunner. Le producteur indépendant et directeur du studio Les Armateurs estimait le vrai succès à 300 000. Jusqu'à l'été, le film pourrait atteindre le million de spectateurs. En exploitation en Belgique, il a été acheté en Hollande, en Allemagne, en Angleterre et dans les pays scandinaves. «Tout cela prouve que l'originalité et la qualité peuvent être payantes», note Didier Brunner. En juillet, le studio charentais s'attaque à la fabrication des *Triplettes de Belleville*, de Sylvain Chomet et Nicolas de Crécy. Il s'agit de la version longue de *La Vieille Dame et les pigeons*, court métrage produit par Les Armateurs, diffusé sur Arte et couvert de récompenses.

## Valorisation des emplois de proximité

Depuis sa création 1995, la fondation Vivendi a contribué à créer et consolider plus de 6 000 emplois de proximité en France. Il s'agit d'apporter une aide financière de 30 000 F à 150 000 F à des jeunes qui présentent un projet de «service à la communauté». Le budget annuel est de 20 MF sur 5 ans. En Poitou-Charentes, dix propositions ont été sélectionnées. L'association charentaise Saint-Simon, village gabarier a reçu un chèque de 120 000 F. Il a contribué à acheter le matériel nécessaire à la construction d'une gabare du XVIII<sup>e</sup> siècle. Bateau à fond plat, il a longtemps permis le transport fluvial jusqu'à l'océan. Dix emplois en insertion ont été créés pour toute la durée des travaux, puis quatre postes seront pérennisés. D'autres associations sont soutenues par la fondation à L'Isle-d'Espagnac, Cerizay, Jarnac, Poitiers, Cognac, Angoulême et Châtellerault.



Calcia

## Du ciment avec les déchets industriels

La cimenterie Calcia de Bussac-Forêt, à la pointe sud de la Saintonge, va désormais utiliser l'énergie des déchets pour alimenter ses fours. L'usine produit annuellement 650 000 tonnes de ciments à partir du calcaire et de l'argile extraits de la carrière située à proximité. Le cru, mélange de calcaire et d'argile, est chauffé à 1 450 °C dans un four rotatif pour produire le clinker qui, après refroidissement et adjonction d'additifs, est broyé pour obtenir le ciment. Le four consomme 65 000 tonnes de combustibles fossiles par an, 70% de coke de pétrole et 30% de charbon. Une partie de ces combustibles sera progressivement remplacée (jusqu'à 40%) par des déchets industriels, vieux pneus, caoutchouc, huiles, encres et solvants usagés, sciures, semences déclassées et farines animales. La température du four, où les gaz peuvent atteindre 2 000°, assure l'élimination totale des déchets organiques et des acides, les éléments métalliques étant incorporés de façon irréversible au ciment. «Pour nous, cette technique est économique car les déchets industriels sont moins chers, affirme le directeur de l'usine, Jacques Debaene, et pour l'environnement, cela permet d'assurer une utilisation à 100% de l'énergie des déchets dont on ne sait que faire autrement. En outre, nous utiliserons un tonnage équivalent à celui qu'absorbe une usine d'incinération, ce qui permet de faire l'économie de la construction d'une unité de ce type.» J R

DRIRE

## Valoriser les atouts stratégiques

La Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement s'efforce de mener son action auprès des industries de la région avec en tête ces trois objectifs de performance, propriété et sûreté. Pour y parvenir, la Drire se veut à l'écoute des entreprises de la région. Ce rapport permet aux industriels de pouvoir bénéficier de soutiens financiers ou bien de conseils. En 1998, afin de dynamiser l'industrie régionale, la Drire s'est attachée à encourager la stratégie d'entreprise : 150 chefs de PMI régionales ont suivi un programme de formation. La diffusion des nouvelles technologies est également primordiale dans

la mission de développement industriel et technologique, avec des programmes collectifs d'information et des accompagnements individuels. La poursuite de la valorisation des atouts stratégiques des PMI régionales ainsi que leur accès à la performance technologique sont les objectifs prioritaires pour l'année à venir. La Drire se doit d'intervenir dans un secteur inhérent à celui de l'industrie : l'environnement. Concernant le programme de mesure de la qualité de l'air, des appareils de mesure des polluants classiques ont d'ores et déjà été mis en place dans les villes chefs-lieux de département et les sites industriels. Pour 1999, ce projet de surveillance

de l'air sera poursuivi, voire affiné (mesure de polluants nouveaux, moyens mobiles supplémentaires). En parallèle, la Drire est chargée de l'inspection et de la surveillance des établissements potentiellement dangereux, type silos verticaux en béton.

Toujours concernant la sûreté, en matière de nucléaire, le fait marquant restera l'incident affectant le circuit de refroidissement du réacteur à l'arrêt survenu en mai 1998 à Civaux. Priorité cette année à la surveillance des opérations de remise en ordre, c'est pourquoi le nombre des inspections sera porté à 18 (14 en 1998), dont au moins deux inopinées. S B

## ■ Angoulême capture les images

Le Pôle Image d'Angoulême-Charente (*L'Actualité* n° 43) poursuit sa conquête d'entreprises. XD productions vient rejoindre le deuxième site national de production d'images animées. Ce studio de création et d'animation d'images virtuelles a développé le cyberdôme, une technologie de capture des mouvements destinée à l'animation de personnages 3D et aux effets spéciaux. Installée sur un plateau de tournage de 400 m<sup>2</sup>, la structure est une hémisphère de 10 mètres de diamètre sur laquelle sont fixées des caméras vidéo. Ces caméras capturent les mouvements d'acteurs avec précision et donnent aux images réelles les mêmes possibilités de traitement que celles de l'image de synthèse. Les fonctions de saisie et de visualisation utilisent deux procédés : la stéréoscopie et le temps réel. Les caméras sont connectées à deux logiciels pour calculer la distance de plusieurs points lumineux de différentes couleurs positionnés sur un acteur en mouvement et les restituer sur un squelette virtuel. Outre une grande économie de moyens, cette technique permet l'interaction inédite de comédiens réels et de marionnettes virtuelles. L'implantation de l'entreprise, en partenariat avec le Conseil général de la Charente et le Centre national de la bande dessinée et de l'image, a pour objectif de créer un site pilote. Il sera consacré à la recherche, la production et à la formation à l'animation et la reconstruction 3D. Avec l'arrivée, en fin d'année, de Studio Animé, Angoulême compte désormais sept entreprises consacrées à l'animation. **A D**

## La filière nautique recrute

L'industrie nautique manque de bras. Constructeurs, loueurs de bateaux, fabricants de mâts et de voiles, la filière compte 305 entreprises en Poitou-Charentes, la plupart en Charente-Maritime, qui emploient 2 400 salariés pour un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs. La fabrication de bateaux est une activité relativement artisanale, grande consommatrice de main-d'œuvre, et l'accroissement de la production, liée à la reprise du marché, se traduit mécaniquement par une progression des effectifs. Depuis deux ans, le secteur a créé 500 emplois dans la région et manque encore de main-d'œuvre qualifiée. Pour faire connaître la filière nautique et ses métiers, la Chambre syndicale régionale du commerce et des industries nautiques Sud Atlantique (Cinsa) a organisé le

27 mars une journée portes ouvertes en Poitou-Charentes. Pour Christian Marbach, président de la Cinsa, «l'opération avait pour but de faire découvrir au grand public le secteur de la plaisance, et plus particulièrement de faire venir les jeunes et leurs parents pour leur faire prendre cette profession en considé-

ration. La plupart des entreprises ont un problème de recrutement important en matière de tâches techniques, stratification, menuiserie et électronique. Rien qu'en Charente-Maritime, ce sont 150 à 200 emplois qui manquent aujourd'hui.» **J R**

*Bateau de Fontaine-Pajot.*



G. Martin Raquet

ANVAR

## Jeunes entreprises aux projets innovants

En 1998, la délégation Anvar Poitou-Charentes a consacré à l'innovation un montant d'aides global de 31,2 MF, dont 24,1 MF à destination des entreprises. Sur les 64 projets soutenus, 52 émanaient d'entreprises (dont l'effectif, pour les trois quarts d'entre elles, ne dépassait pas 50 personnes). Vingt-huit projets concernaient une aide au développement – d'un «produit» ou d'un «procédé» – et 20 une aide au recrutement.

Parmi les entreprises, citons Esatec, à Puymoyen, qui conçoit et fabrique des machines spéciales pour le secteur de l'emballage, Radoux international, à Jonzac, qui s'est introduite au Nouveau Marché, Loel Pirirot, à Thouars, spécialisée dans la transformation du lapin et du

chevreau qui a mis au point de nouveaux produits (farine de lapin pour pet-food et fibres de lapin pour l'industrie textile), Aubin imprimeur, à Ligugé, qui a recruté un ingénieur R&D.

Il s'agit d'entreprises jeunes – plus d'un tiers ont moins de trois ans – dont près de la moitié n'avaient encore jamais bénéficié d'une aide de l'Anvar.

L'aide à l'innovation concerne surtout l'agroalimentaire et la mécanique-manutention. Les départements de la Charente-Maritime et des Deux-Sèvres ont bénéficié d'une part d'aides légèrement supérieure à celle des autres départements.

Les résultats sont probants, le soutien de l'Anvar s'avère déterminant pour le développement des entreprises innovantes : 93% des entreprises aidées annoncent

des créations d'emplois – 250 au total – au bout de la troisième année d'exploitation industrielle et commerciale de leurs projets. Sous l'impulsion de Jacques Borgnotta, la délégation régionale de l'Anvar souhaite, en 1999, développer le niveau de ses activités, en particulier en direction des aides attribuées aux jeunes. Un objectif prioritaire cette année : le concours de la création d'entreprise technologique innovante, lancé le 8 mars par le ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, et mis en œuvre par l'Anvar. Des efforts particuliers seront déployés pour renforcer les relations avec les organismes de recherche et l'enseignement technique, et relancer le dispositif de diffusion technologique régional. **M T**